

Montreuil, le 13 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du conseil spécialisé pour la filière céréalière du 11 avril 2018

Le conseil spécialisé pour la filière céréalière s'est réuni le 11 avril 2018, sous la présidence de Rémi Haquin pour valider les nouvelles prévisions de FranceAgriMer pour la campagne commerciale en cours. Les résultats de la veille internationale 2017 sur le blé tendre, réalisée par le cabinet AgrexConsulting pour FranceAgriMer, ont également été présentés.

Nouvelles prévisions pour la campagne commerciale française 2017/18

Regain de compétitivité pour le blé tendre français sur le marché français pour l'alimentation animale et à destination de l'Union européenne

Sur le marché français, les prévisions d'utilisations de blé par les fabricants d'aliments du bétail au titre de la campagne commerciale 2017/18 sont révisées à la hausse à 5,6 millions de tonnes (Mt) soit 150 000 tonnes de plus que le mois dernier, en raison du regain de compétitivité du blé face au maïs et à l'orge en alimentation animale.

Les ventes de blé français vers l'Union européenne profitent de la même dynamique et les prévisions pour la campagne sont portées à 8,9 Mt (+ 400 000 tonnes par rapport au mois dernier), sous réserve des difficultés potentielles d'acheminement liées, notamment, aux perturbations du fret ferroviaire. Un score non égalé depuis 2005/06, s'il se réalise.

Les prévisions d'exportations vers les pays tiers sont revues à la baisse à 8,3 Mt (- 200 000 tonnes par rapport aux dernières prévisions), la Russie disposant encore, à ce stade de la campagne, d'un disponible exportable non négligeable à la différence de l'Ukraine.

Au 10 avril 2018, la France avait exporté 6 Mt de blé, dont 3,1 Mt vers l'Algérie, 0,8 Mt vers le Maroc et 0,4 Mt vers l'Arabie saoudite.

Au total, le stock de fin de campagne s'allègerait à moins de 2,7 Mt.

À l'inverse, les prévisions d'utilisation de maïs par les fabricants d'aliments du bétail français sont révisées à la baisse de 150 000 tonnes à 2,45 Mt, au profit du blé, doté d'un taux de protéine attractif.

Les prévisions d'utilisation d'orge par les fabricants d'aliments du bétail sont également revues en légère baisse par rapport au mois dernier (- 50 000 tonnes) mais les prévisions de ventes d'orges vers l'Union européenne sont portées à près de 3,3 Mt (+ 110 000 tonnes).

Ces prévisions seront susceptibles d'être révisées le mois prochain au vu des remontées des opérateurs sur les difficultés logistiques auxquelles ils pourraient être confrontés.

Résultats de la veille internationale sur le blé tendre pour la campagne commerciale 2015/16

Le cabinet Agrex Consulting a présenté au conseil spécialisé les résultats de la veille internationale pour 2017. Cette veille internationale a pour objectif :

- d'effectuer le suivi des principaux facteurs influençant la compétitivité des concurrents de la France sur le marché mondial du blé tendre,
- de classer les pays compétiteurs et de définir les forces et faiblesses de chacun d'entre eux,
- d'identifier les évolutions des principaux marchés importateurs à l'échelle mondiale.

Elle permet de mesurer les évolutions selon une méthodologie identique pour chaque pays et de mieux cerner les leviers qui favorisent une meilleure compétitivité.

L'étude effectuée en 2017, porte sur la campagne commerciale 2015/16, en fonction de la disponibilité des données pour l'ensemble des pays suivis. Elle opère un classement de la France et de ses principaux compétiteurs selon six grands critères :

- le potentiel de production
- les facteurs agro-climatiques
- le potentiel pour conquérir les marchés
- le portefeuille des marchés et l'équilibre des flux
- l'environnement politique et réglementaire (soutien à la production, organisation de la filière)
- l'environnement macroéconomique

Au classement général, la France se place en seconde position derrière la Russie et devant l'Australie, l'Allemagne, les États-Unis et le Canada. L'Ukraine n'arrive qu'en septième position.

La filière française a bénéficié en 2015/16 de conditions agro-climatiques favorables, d'un environnement politique et réglementaire adapté, d'un vaste marché intérieur, de rendements et d'exportations en croissance.

Pour sa part, la Russie, devenue le premier exportateur mondial, a profité de la faiblesse du rouble, de volumes de production, surfaces et rendements en croissance, de coûts de production faibles et de partenaires diversifiés. Ses points faibles restent son climat peu favorable, l'insuffisance des infrastructures de transport et un contexte politique et économique à risque.

Pour en savoir plus, les documents diffusés au conseil spécialisé du 12 avril 2018 sont disponibles sur le site internet de FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/filiere-grandes-cultures/Cereales>

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr